

Les lois de la robotique d'Asimov et le Droit

Conférence organisée par le CEIPI (Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle)

Le 26 avril de 14h00 à 18h00

au Nouveau **Patio**, 20a rue René Descartes à Strasbourg, Amphi Alain Beretz

Thème: « Les lois de la robotique d'Asimov et le Droit »

« loi Zéro : Un robot ne peut pas porter atteinte à l'humanité, ni, par son inaction, permettre que l'humanité soit exposée au danger ;

première Loi : Un robot ne peut porter atteinte à un être humain, ni, restant passif, permettre qu'un être humain soit exposé au danger, sauf contradiction avec la Loi Zéro ;

deuxième Loi : Un robot doit obéir aux ordres que lui donne un être humain, sauf si de tels ordres entrent en conflit avec la Première Loi ou la Loi Zéro ;

troisième Loi : Un robot doit protéger son existence tant que cette protection n'entre pas en conflit avec la Première ou la Deuxième Loi ou la Loi Zéro. »

Les fameuses lois de la robotique édictée par Isaac Asimov dans son cycle des robots constituent bien souvent un modèle de référence pour qui veut penser la régulation de l'intelligence artificielle. La référence à cet univers qui appartient à l'imaginaire collectif est néanmoins bien souvent purement intuitive, même lorsque c'est le Parlement européen qui s'en empare, et aucune étude n'a été menée pour établir la validité et l'intérêt de ces Trois Lois pour le système juridique et pour penser son évolution. C'est à ce

questionnement que la présente conférence ambitionne de répondre, avec quatre questions correspondant à chacune des Lois : Le robot, gardien de l'humanité ? Le robot, responsable ? Le robot, obéissant ? Le robot, entité autonome ?

Du philosophe à l'avocat en passant par l'écrivain de science-fiction, l'interdisciplinarité des champs de réponses permettra d'appréhender globalement les rapports entre le Droit et l'intelligence artificielle, pour le présent et pour l'avenir.

Cliquez ici pour télécharger le programme (voir aussi en pièce jointe)

Inscription en ligne ici.

– <http://europa-cnrs.unistra.fr>

– <http://www.ceipi.edu>

Contact:

Claire BRINI

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE FIDAL

claire.brini@fidal.com

03 90 22 06 99